



COPIL REPERE

**Site atelier Port Jérôme 2 :
Mise en œuvre d'une solution de
compensation écologique en zone humide
compatible avec les enjeux environnementaux
et agricoles**

14/10/2022

Equipe



Arnaud Diarra
Chargé de mission
– DREAL
Normandie



Patrick Pesquet
Elu à l'aménagement
Hubert Lecarpentier
Elu au Foncier
Ingrid Muller
Chef de projet environnement
et aménagement



Estelle Langlois
(Directrice)
Maître de Conférences
Fabrice Bureau
Maître de Conférences



Yoann Navasse
Chef de projet
agroécologie
3 exploitants
concernés

Les enjeux de la compensation environnementale et enjeux agricoles

Aménageur : Caux Seine agglo
Site à aménager : ZAE Port Jérôme 2
Site de compensation : Marais de Radicatel dans le lit
majeur de la Seine



Enjeux de la compensation environnementale : sélection des terrains par l'aménageur pour la compensation environnementale doit remplir les conditions suivantes :

- Zone humide dégradée (polluée, végétation dégradée par une culture agricole ou forestière)
- Proximité avec l'aménagement qui impacte les zones humides

Enjeux agricoles : Les surfaces agricoles diminuent impactées par les projets d'aménagement et la recherche de surfaces de zones humides compensatoires



Les objectifs de l'atelier

Cette expérimentation ayant lieu dans le cadre d'une mesure de compensation écologique, l'étude devra permettre de :

- > comprendre si la solution expérimentale agricole est mobilisable en que mesure compensatoire de restauration de prairies humides



Durée de l'expérimentation : 6 ans



L'expérimentation répondra aux questions suivantes :

- 1) les fonctionnalités ainsi obtenues répondent-elles aux besoins de compensations identifiés?
- 2) les pratiques agricoles utilisées sont-elles viables?



Recherche d'une expérimentation

1) Créer un lien entre pratiques agricoles, qualité de l'eau et richesse floristique et faunistique des zones humides

- référentiel des pratiques agricoles à favoriser dans les zones humides
- Identifier les pratiques à risques
- Se donner quelques repères des coûts et bénéfices de leur gestion

2) Proposer des alternatives aux remises en herbe; itinéraires techniques agricoles compatibles avec le maintien des fonctionnalités des zones humides

3) Echanges avec les exploitants et recherche d'une activité agricole économiquement viable;

4) Accompagner les exploitants dans cette démarche



Cadre de l'expérimentation

Compatibilité avec une recherche de biodiversité dans le cadre des mesures compensatoires



Compatible avec toutes les autres mesures inscrite dans la zone de compensation : densification de haie, atterrissement de fossés, mise en place d'hibernacula ou autres éléments ponctuels sur les parcelles

Expérimentation

Scénarios retenus - Rotations sur 6 ans



Point fort rotation 1: production de fourrage diversifier et culture de vente dans la rotation



Point fort rotation 2 : aucune intervention sur le sol sauf les semis, peu d'intervention en général hormis les coupes et les récoltes du fourrage et favorise l'autonomie protéique de l'élevage...

Les mesures pour restaurer le caractère humide du secteur ne sont pas modifiées pour le besoin de l'expérimentation (comblement et fermeture des fossés de drainage)

Expérimentation

Moyens techniques

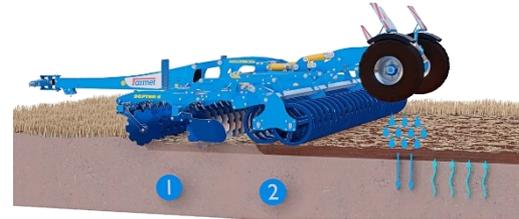
Stratégie global : Allonger la rotation, augmenter la diversité d'espèces cultivées et production de fourrage à faible coût

Protection ravageurs
(champignons et insectes)



Pratiques agronomiques qui seront utilisées

Travail du sol



Protection adventices



Expérimentation

Suivi agronomique par CRAN

L'objectif : évaluer les performances agroécologiques de ces deux systèmes expérimentaux par rapport à une monoculture de maïs et à une prairie permanente en zone humide

Les indicateurs suivis :

Volet économique :



- Charges opérationnels (€/ha)
- Rendement (tMS.ha ou q/ha)
- Rapport entre les deux (marge semi-nette)

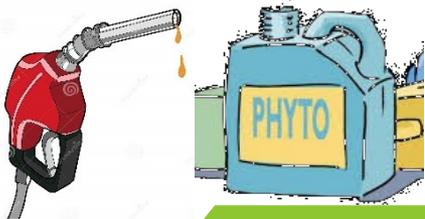


Volet social :

- Temps de travail (h.ha)

Volet environnement :

- IFT (indice de fréquence de traitement)
- Consommation de carburant (L.ha)
- Azote minéral et organique (uN.ha)



Analyses de sol (suivi de la vie du sol (fertilité) et du taux de matière organique)



Analyses de valeurs alimentaires des fourrages



Expérimentation

Suivi écologique par Ecodiv

L'objectif : évaluer le retour de la biodiversité des zones humides sur les sites

Les indicateurs suivis :

- Stockage de carbone
- Suivi flore et pollinisateurs sur les parcelles expérimentales et de contrôle
- protocoles et dates à définir
- piézométrie
- suivi faune par Caux Seine Agglo : amphibiens, entomofaune
- suivi couvert végétal
- suivi dénitrification (méthode simplifiée)
- suivi phosphore (méthode simplifiée)

Expérimentation

Suivi du protocole avec les exploitants

- **Créer de la référence** sur la question de l'agriculture en zone humide, peu de références techniques aujourd'hui sur des exemples de système de culture.

Bonne idée ? Se poser la question de pourquoi cela n'a pas été fait avant?



Hypothèse :
Trop compliqué, pas viable, échec supposé, pas d'intérêt...

- Permettre un **accompagnement technique plus important** aux agriculteurs qui cultivent ces zones par la **production de fiches /notes techniques**

Agriculture biologique de conservation
+ le caractère zone humide



 **Suite de l'initiative** (en fonction des premières observations) :
Développer un projet multi partenarial – Agriculture en zone humide sans travail du sol et sans phyto